District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

PROCES VERBAL N° 15 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	**06/06/2023, au DISTRICT**
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	BOZZINI Jean Paul, CHAIN Dominique, DELAUNAY Jean Loup, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	
Invité(s):	GASTINEAU Jack

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. BOZZINI Jean Paul, membre du club de LONGUENEE EN ANJOU FC, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Homologation Procès-Verbal

Le procès-verbal de la dernière réunion est en attente de validation.

2. Vérification des feuilles de matches

Les feuilles de matches des journées 20, 21 et 22 des championnats D1, D2, D3 et D4 sont vérifiées :

- 10 arbitrages non faits
- aucun carton
- 1 forfait

3. Classement final, montée et descentes

Suite à validation des classements des différents championnats vétérans, les montées et descentes sont les suivantes sous réserve de modifications du nombre d'équipes qui s'engageront :

En D1 :
- Descente en D2 de Le Lion d'Angers et de Montreuil-Juigné

En D2 :
- Montée en D1 de Doué-la-Fontaine et de Chemillé
- Descente en D3 de Ingrandes et de Cantenay-Epinard

En D3 :
- Montée en D2 de ES Brissac Aubance et de Mûrs-Érigné
- Descente en D4 de Foyer Trélazé et de St-Flo-Boutouchère

En D4 :
- Montée en D3 de St-Sylvain-d'Anjou et de Angers Lac de Maine

4. Validation des demi-finales des trois coupes

La commission procède à la validation des rencontres des demi-finales de chaque coupe.
Les finales des coupes seront donc les suivantes :
- Coupe de l'Anjou : Chalonnes-Chaudefonds – Angers Intrépide
- Coupe de l'Amitié : Angers Copains – ES Aubance Brissac
- Coupe Paul Augelle : Le Lion d'Angers – Étriché

5. Organisation de la matinée de fin de saison "Foot à 7"

Cette manifestation se déroulera au complexe sportif de Montreuil-Juigné.
Elle est ouverte aux joueurs licenciés ou non licenciés, qui ont 45 ans ou plus au 1er janvier 2023.
Les rencontres commenceront à 9h00 pour se terminer vers 13h00.
8 équipes se sont inscrites à ce tournoi. Une feuille de route est établie précisant l'ordre et l'horaire des rencontres.

6. Organisation de la réunion de fin de saison

La réunion de l'amicale Vétérans de fin de saison sera accueillie par le club d'Angers Copains le vendredi 23 juin à partir de 19h00.
Elle se déroulera dans les salles du parc du Hutreau à Ste-Gemmes-sur-Loire.

7. Courriers divers

Pas de courrier divers.

8. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Prochaine réunion : -

Le Président	Le Secrétaire
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier